



## Repères

**200 °C = démarrage de la végétation**, apporter l'azote (effluents ou engrais) dans les 15 jours qui précèdent ce stade.

**entre 250 et 300°C = démarrage des mises à l'herbe précoces**

## Exploitations suivies en 2024

<b>Lezoux (320 m-VL bio)</b>	45 VL. Polyculture élevage. Vente directe de lait.
<b>Manglieu (460 m – bio)</b>	62 VL . 92 % herbe. Lait laiterie.
<b>Ambert (560 m – VA)</b>	50 VA (Label Rouge) + porcs. 97 % herbe. Vente broutards (+ caissettes)
<b>St Maurice près Pionsat (600 m -VA)</b>	65 VA. 83 % herbe. Vente broutards
<b>Tours sur Meymont (620 m – VL + VA bio)</b>	24 VL et 11 VA Dominante herbagère. Fromages et viande
<b>Biollet (700 m -VA)</b>	130 VA. 71 % herbe. Vente broutards et reproducteurs
<b>Ceyssat (800 m– OL + VA)</b>	66 brebis laitières + VA. 98 % herbe. Yaourts et fromages
<b>St Genès la Tourette (830 m – VL bio)</b>	88 VL + 9 VA. 86 % d'herbe. Lait laiterie
<b>Egliseneuve d'Entraigüe (1050 m -VL)</b>	55 VL. 100 % herbe St Nectaire fermier

## CUMUL DES TEMPÉRATURES AU 25 février 2024 (cumul à partir du 01 février, base 0 – 18°, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	213 °	Demi-montagne (500 à 850 m)	175 °	Plateaux d'altitude (850 à 1100 m)	131 °	Montagne (> 1100 m)	110 °
Rappel 2023 : 162°		Rappel 2023 : 136°		Rappel 2023 : 89°		Rappel 2023 : 74°	
<b>CLERMONT</b> 330 m	220 °	<b>SAYAT</b> 550 m	190 °	<b>CHALMAZEL (42)</b> 990 m	136 °	<b>ANZAT LUGUET</b> 1270 m	107 °
<b>ISSOIRE</b> 372 m	217 °	<b>AMBERT</b> 555 m	179 °	<b>VERNINES</b> 1045 m	144 °	<b>MONT-DORE</b> 1220 m	114 °
<b>COURPIERE</b> 455 m	203 °	<b>ST-GERVAIS</b> 705 m	170 °	<b>ST-GERMAIN L'H.</b> 1070 m	125 °		
<b>(MOISSAT)*</b> 340 m	210 °	<b>ST-SUPLICE</b> 851 m	151 °	<b>MARCENAT (15)</b> 1075 m	118 °	<i>*source technicien</i>	
<b>Gain de la semaine : 59 °</b>		<b>Gain de la semaine: 44 °</b>		<b>Gain de la semaine : 28 °</b>		<b>Gain de la semaine : 20 °</b>	

## Conseils de la semaine :

### Préparation des mises à l'herbe en plaine et apports d'azote jusqu'à 1000 m d'altitude

Pour un mois de février, les températures sont toujours assez clémentes malgré un refroidissement les jours passés. Les cumuls de températures croissent donc très rapidement : l'avance par rapport à la moyenne habituelle est d'environ une quinzaine de jours. Ainsi l'aspect de la végétation change à vue d'œil. Le reverdissement des prairies est le 1<sup>er</sup> signe avant la phase de croissance.

**En plaine et en demi-montagne**, les apports d'azote pour réaliser les fauches précoces (ensilage, enrubannage, foin ventilé) doivent se terminer pour laisser place aux préparatifs liés à la mise à l'herbe des animaux. Le repère des 1<sup>ères</sup> mises à l'herbe (250 à 300°) sera atteint avant le 10 mars en plaine et entre le 15 et le 20 mars jusqu'à 800 m d'altitude. Les hauteurs d'herbe sont actuellement faibles.

**Sur les plateaux et en montagne**, les épandages d'effluents sont en cours. Les apports d'engrais pour les fauches précoces peuvent démarrer d'ici une semaine. Le stade repère des 200° (cf. Repères) devrait être atteint au 10 mars à 1000 m.

Quelle que soit l'altitude, toutes vos interventions (épandage, pâturage,...) sont toujours à considérer en fonction de la portance des sols. Lorsque le couvert végétal est altéré en début de saison, on pénalise son démarrage et sa future croissance.

*Vous trouverez ci-contre les exploitations qui intègrent le réseau de pousse de l'herbe en 2024. Chaque semaine sur notre site, nous vous mettons à disposition, les courbes de croissance à partir des mesures faites dans chaque exploitation. Ces mesures ont déjà commencé en plaine.*